



Centre de Formation du Thermalisme et de la Biologie

16 avenue d'Evian - CS 80074 - 74202 Thonon les Bains Cedex

☎ : (0) 450 71 34 43 📠 : (0) 450 71 36 55

@ : contact@stjthonon.org

<u>PIECES A FOURNIR</u>	Formation Initiale (scolaire)	Formation Continue (salarié, reconversion...)
Lettre de motivation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiche de renseignements « secrétariat » + photo récente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
+ 2 photos d'identité récentes (pour l'examen)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie de vos diplômes (BAC obligatoirement et autres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie du DU Hydrothérapie pour les demandes Bachelor		<input type="checkbox"/>
Photocopie de la carte d'identité (recto + verso)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie du livret de famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fiche médicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Photocopie du carnet de vaccinations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
⚠ Attestation de responsabilité civile (assurance qui couvre les dommages faits à autrui) valable jusqu'au 30 juin 2023*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
⚠ Sécurité Sociale : joindre votre « Attestation de droits à l'assurance maladie », valable jusqu'au 30 juin 2023*	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat de participation à la journée Défense et Citoyenneté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copie des bulletins trimestriels de l'année en cours	<input type="checkbox"/>	
Copie des bulletins trimestriels de l'année précédente.	<input type="checkbox"/>	
Frais de dossier et de sélection : 40 € Etablir le chèque à l'ordre de : ECT St Joseph.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Les attestations devront être valides le 1^{er} jour de la rentrée si vous intégrez la formation.*

Pour les personnes en formation continue :

Si votre formation est prise en charge par un organisme payeur, merci de nous faire parvenir le dossier et l'avis du chef d'entreprise dès que possible. Ne pas attendre cette pièce pour nous retourner le dossier d'inscription.

Un entretien obligatoire sera programmé. Les personnes, dont les dossiers ont été retenus, recevront une convocation par mail.